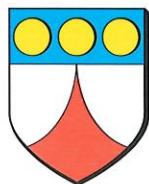


## MAIRIE de SAINT-BERNARD

(anc. ENSCHINGEN et BRINIGHOFFEN)

68720

Arrondissement d'Altkirch



### ARRETE MUNICIPAL N° 067\_2025

#### Portant fermeture exceptionnelle du cimetière communal dans le cadre de travaux

Le Maire de la Commune de SAINT-BERNARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté portant règlement intérieur du cimetière,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale, détentrice de la police du cimetière et de la police des funérailles, d'assurer toutes mesures propres à assurer la sécurité et la salubrité publique dans le cimetière,

Considérant l'obligation de fermer le cimetière pour la réalisation des travaux,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le cimetière communal sera fermé exceptionnellement du 01 décembre au 03 décembre 2025, dans le cadre de la réalisation de travaux.

**Article 2 :** L'accès ne sera autorisé qu'au personnel désigné, au personnel de l'entreprise, habilitée et aux personnes identifiées par la commune.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché à l'entrée du cimetière et au panneau d'affichage de la mairie.

**Article 4 :** Monsieur le Maire de Saint-Bernard est chargé de l'exécution du présent arrêté. Une ampliation sera transmise pour chacun en ce qui le concerne à :

- La Sous-Préfecture d'Altkirch
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Altkirch

Fait à Saint-Bernard, le 01 décembre 2025  
Le Maire, Bertrand IVAIN

